

Endergebnis des öffentlichen Kaufangebots
der ABSOLUTE INVEST AG, Zug
für alle sich im Publikum befindenden Inhaberaktien
der Absolute Europe AG, Zug
von je CHF 0.10 Nennwert

Angebot: Nach der Voranmeldung vom 15. November 2006 unterbreitete die ABSOLUTE INVEST AG, Zug ("ABSOLUTE INVEST") am 17. November 2006 ein öffentliches Kaufangebot (das "Kaufangebot") für alle sich im Publikum befindenden Inhaberaktien der Absolute Europe AG, Zug ("Absolute Europe") von je CHF 0.10 Nennwert. Der Angebotspreis beträgt EUR 42.60 netto je Inhaberaktie der Absolute Europe, abzüglich des Bruttbetrages allfälliger Verwässerungseffekte, die vor dem Vollzug des Kaufangebots eintreten.

Endergebnis: Die Nachfrist ist am 19. Januar 2007, 16.00 Uhr mitteleuropäische Zeit (MEZ), abgelaufen. Bis zu diesem Zeitpunkt hat die ABSOLUTE INVEST 2,838,145 Inhaberaktien der Absolute Europe angedient erhalten. Dies entspricht 80.72 % der 3,515,844 Inhaberaktien der Absolute Europe, auf die sich das Kaufangebot bezieht. Unter Einbezug der von den mit der ABSOLUTE INVEST in gemeinsamer Absprache handelnden Personen bereits vor Publikation des Kaufangebots gehaltenen Inhaberaktien der Absolute Europe resultiert eine Beteiligung der ABSOLUTE INVEST und der mit ihr in gemeinsamer Absprache handelnden Personen von 87.12 % am Kapital und an den Stimmrechten der Absolute Europe.

Auszahlung des Angebotspreises: Der Angebotspreis für die während der Angebotsfrist und der Nachfrist gültig angedienten Inhaberaktien der Absolute Europe wird Valuta 29. Januar 2007 bezahlt.

Valorennummer / ISIN / Symbol: Inhaberaktien der Absolute Europe AG
1 062 367 / ISIN CH0010623673 / ABSE

Résultat final de l'offre publique d'acquisition de
ABSOLUTE INVEST SA, Zoug
pour toutes les actions au porteur se trouvant dans le public de
Absolute Europe SA, Zoug
d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune

Offre: Suite à l'annonce préalable du 15 novembre 2006, ABSOLUTE INVEST SA, Zoug (« ABSOLUTE INVEST ») a soumis le 17 novembre 2006 une offre public d'acquisition (« l'offre d'acquisition ») portant sur toutes les actions au porteur de Absolute Europe SA, Zoug (« Absolute Europe ») d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune. Le prix net de l'offre par action au porteur de Absolute Europe est de EUR 42.60 net, sous déduction du montant brut d'éventuels effets de dilution survenant avant l'exécution de l'offre.

Résultat final: Le délai supplémentaire a expiré le 19 janvier 2007 à 16h00, heure d'Europe centrale (HEC). Jusqu'à ce moment, 2,838,145 actions au porteur de Absolute Europe ont été présentées à l'acceptation à ABSOLUTE INVEST. Ceci correspond à 80.72 % des 3,515,844 actions au porteur de Absolute Europe faisant l'objet de l'offre d'acquisition. En tenant compte des actions au porteur de Absolute Europe détenues déjà avant la publication de l'offre d'acquisition par les personnes agissant de concert avec ABSOLUTE INVEST, il en résulte une participation de ABSOLUTE INVEST et des personnes agissant de concert avec elle de 87.12 % du capital et des droits de vote de Absolute Europe.

Paiement du prix de l'offre: Le paiement du prix de l'offre pour les actions au porteur de Absolute Europe présentées valablement à l'acceptation pendant le délai de l'offre et le délai supplémentaire sera effectué avec valeur au 29 janvier 2007.

Numéro de valeur / ISIN / Symbole: Actions au porteur d'Absolute Europe SA
1 062 367 / ISIN CH0010623673 / ABSE